

L'aide sociale en EHPAD

Objectifs de la formation

- Maîtriser la réglementation en matière d'aide sociale et d'obligation alimentaire
- Identifier les différents partenaires
- Repérer les axes d'amélioration vis à vis de la prise en charge sociale du résident et par rapports aux pratiques professionnelles quotidiennes dans l'établissement

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

Professions médicales (médecins, sage-femme, dentistes), personnels soignants

ORGANISATION

Durée : 0,5 jour (4 heures)
Atelier de formation sur site

METHODES

Atelier de formation construit dans un esprit pragmatique, où l'action domine la théorie, Les exercices pratiques et mises en situation alternent entre les cas « réalistes » et les cas « décalés » pour permettre à chacun de prendre le recul nécessaire et d'intégrer les outils et les meilleures pratiques.

La pédagogie est progressive et évolutive, suivant « brique sur brique » ce qui a été acquis précédemment pour un apprentissage exponentiel, renforcé et complet.

INGENIERIE

PEDAGOGIQUE

Grégory Caumes
Avocat – Expert droit de la santé
Membre du comité scientifique
Cofordis

Programme

– réf. : P.SA.ASOEPHAD



- **Module 1 : L'obligation alimentaire en droit civil**
 - ✓ Définitions
 - ✓ Les règles fixées par le code civil
 - ✓ Les compétences
 - ✓ La mise en œuvre de l'obligation alimentaire
- **Module 2 : L'obligation alimentaire dans le droit de l'aide sociale**
 - ✓ Définitions
 - ✓ Le dispositif législatif et réglementaire
- **Module 3 : L'admission à l'aide sociale**
 - ✓ La prise en charge et le traitement d'un dossier
 - ✓ Le contentieux
- **Module 3 : L'admission à l'aide sociale (suite)**
 - ✓ La participation des résidents admis à l'aide sociale en établissement
 - ✓ Les récupérations en matière d'aide sociale à l'hébergement
- **Module 4 : L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement**
 - ✓ Les conditions d'admission
 - ✓ Les dispositions particulières
 - ✓ Le traitement d'un dossier type
 - ✓ Aide technique et méthodologique